

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE**

RÈGLEMENT NUMÉRO 169-4

Modifiant le règlement numéro 169 relatif à la tarification des services et activités de la municipalité de Ferme-Neuve

ATTENDU que la Municipalité de Ferme-Neuve a adopté le règlement numéro 169 relatif à la tarification des services et activités de la municipalité de Ferme-Neuve;

ATTENDU que le règlement numéro 169 relatif à la tarification des services et activités de la municipalité de Ferme-Neuve est entré en vigueur le 8 février 2021;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier ce règlement;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par Monsieur le conseiller _____, lors de la séance du conseil tenue le 8 mai 2023 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller _____ et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la municipalité de Ferme-Neuve décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 TITRE

Le présent règlement est identifié par le numéro 169-4 et s'intitule « Règlement modifiant le règlement numéro 169 relatif à la tarification des services et activités de la Municipalité de Ferme-Neuve ».

ARTICLE 2 MODIFICATION AUX DISPOSITIONS DE L'ANNEXE « C »

L'annexe « C » se lira comme suit :

ANNEXE C

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

1. BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque n'étant pas reconnue comme équipements à caractère supra local, un tarif est applicable pour les non-résidents.

Le service est gratuit pour les résidents.

A) Tarifification

	2023	
	Rés.	Non-rés.
Enfant-étudiant-retraité	Gratuit	10.50\$
Adulte	Gratuit	36.00\$
Carte d'abonné (lorsque perdue)	2.75\$	2.75\$

B) Retard

Après 30 jours de retard, un avis écrit avec facturation est émis. Après 45 jours de retard, le Service émet une facture comprenant, le coût de remplacement du bien emprunté et des frais d'administration de 5% en plus des frais du réseau biblio de 7.50 \$ + taxes.

C) Perte ou dommages

Tout usager, qui perd ou endommage gravement un bien emprunté, devra payer son coût de remplacement et les frais d'administration ainsi que les frais du réseau Biblio.

2. LOCATION DES ESPACES ET D'ÉQUIPEMENTS AU CENTRE BEN-LEUDUC

A) Location de glace

HOCKEY	Septembre 2023 à avril 2024
Tarif régulier (incluant ligue adulte)	185.00\$ / h
Tarif régulier. Entre 5 heures et 12 heures.	160.00\$ / h
Tarif régulier. Pour plus de 12 heures.	140.00\$ / h
Tarif estival (avant le 4 septembre).	160.00\$ / h
Tarif estival (avant le 4 septembre). Entre 5 heures et 12 heures.	140.00\$ / h
Tarif estival (avant le 4 septembre). Pour plus de 12 heures.	120.00\$ / h

HOCKEY À PIED	Septembre 2023 à avril 2024
Tarif régulier hockey à pied.	160.00\$ / h
Tarif régulier hockey à pied. Pour plus de 12 heures.	120.00\$ / h
Tarif estival hockey à pied (avant le 4 septembre). Pour plus de 12 heures.	90.00\$ / h

Le tarif comprenant 5 heures consécutives et plus est valide pour une même activité et pour des journées successives seulement. Le tarif débute à la première heure.

Lorsque les services du personnel de caisse sont requis, l'organisme locataire verse à la municipalité le montant le plus élevé, soit le remboursement des frais du personnel engagé ou le 10% des recettes plus taxes, payable en surplus du tarif horaire pour la location de la glace.

Les équipes devront avoir quitté le vestiaire 45 minutes après la partie sinon, des frais excédentaires seront facturés à raison de 50,00\$ par tranche de 15 minutes.

HOCKEY LOISIRS	Session automne
Tarif par enfant (rabais de 20% sur les autres enfants d'une même famille).	50.00\$

PÉTANQUE SUR GLACE	Septembre 2023 à avril 2024
Tarif horaire par personne.	5.00\$
Tarif pour une personne de 55 ans et plus.	4.00\$

B) Tarif spécial pour OBNL - glace

	Septembre 2023 à avril 2024
4 heures et moins.	140.00\$ / h
Entre 4 heures et 12 heures.	125.00\$ / h
Pour 12 heures et plus.	110.00\$ / h

Ce tarif spécial est valide pour une même activité et pour des journées successives seulement. Le tarif débute à la première heure.

C) Tarif Chronomètre (par partie)

	Saison 2023-2024
Ligue hockey mineur MAGH 1h.	16.00\$
Ligue hockey mineur Novice 1h.	16.00\$
Ligue hockey mineur Atome 1h.	16.00\$
Ligue hockey mineur Pee wee.	17.00\$
Ligue hockey mineur Bantam.	17.00\$
Ligue de hockey adulte.	20.00\$
Ligue hockey mineur Midget.	18.00\$
Ligue hockey mineur double lettre Atome.	18.00\$
Ligue hockey mineur double lettre Pee wee.	18.00\$
Ligue hockey mineur double lettre Bantam.	18.00\$
Ligue hockey mineur double lettre Midget.	18.00\$

D) Dalle de béton – activités spéciales

	Mai 2023 à août 2023
Bloc de 6 heures et moins.	75.00\$ / h
Moins de 15 heures, mais plus de 6 heures.	55.00\$ / h
15 heures et moins de 24 heures.	35.00\$ / h
Tarif journalier pour plus de 24 heures.	550.00\$ / h
Activités sportives	
Tarif horaire par personne.	5.00\$
Tarif horaire pour un étudiant ou pour une personne de 55 ans et plus.	4.00\$

E) Tarif spécial pour OBNL - dalle de béton

	Mai 2023 à août 2023
Bloc de 6 heures et moins.	55.00\$ / h
Moins de 15 heures, mais plus de 6 heures.	40.00\$ / h
15 heures et moins de 24 heures.	25.00\$ / h
Tarif journalier pour plus de 24 heures.	410.00\$ / h

Ce tarif spécial est valide pour une même activité et pour des journées successives seulement. Le tarif débute à la première heure.

F) Salle Sam Matts

	Mai 2023 à avril 2024
Une journée.	155.00\$
Une demi-journée.	80.00\$

G) Petite salle (hall d'entrée)

	Mai 2023 à avril 2024
Une journée.	80.00\$
Une demi-journée.	45.00\$

Les coûts pour le montage et le démontage de la salle ne sont pas compris dans les frais de la location d'une salle, ils seront facturés en fonction des coûts engendrés par l'activité. Les lieux doivent être remis dans leur état initial. Des frais supplémentaires seront exigés, si nécessaire, pour le nettoyage et les bris occasionnés durant la location.

H) Équipements

	2023-2024
Tables.	5.00\$ par table (24h)
Chaises.	5.00\$ pour 6 chaises (24h)

I) Tarifs annuels panneaux publicitaires

	Saison 2023-2024
Mural (4 x 8)	165.00\$
Bande patinoire (93 x 8)	330.00\$

3. ACTIVITÉS ESTIVALES EXTÉRIEURES

A) Camp de jour saison 2023

Le camp de jour s'étale sur une période de sept semaines du lundi au vendredi. Un service de garde est également disponible le matin et le soir. Le coût de l'inscription inclut les frais de transport lors des sorties organisées. Il y a un rabais de 15% pour le deuxième enfant et un de 25% pour les autres enfants de la même famille. Il y a également possibilité de s'inscrire à la semaine.

TARIFICATION 2023	
RÉSIDENTS Rabais famille 15% pour le 2 ^e enfant, 25% autres enfants (saison – camp seulement)	
Camp de jour seulement (saison 2023).	280.00\$
Avec service de garde.	385.00\$
Camp de jour à la semaine.	50.00\$
Avec service de garde.	75.00\$
NON RÉSIDENTS	
Camp de jour seulement (saison 2023).	350.00\$
Avec service de garde.	480.00\$
Camp de jour à la semaine.	62.00\$
Avec service de garde.	92.00\$

B) Initiation soccer saison 2023

Initiation au soccer offerte par la municipalité

C) Location de la scène

	2023
Prix régulier.	900.00\$ par jour
OBNL.	500.00\$ par jour

D) Location terrain de balle

1. Ligues adultes régulières (3 fois/semaine incluant 2 parties le mercredi)

	2023
Avec éclairage.	275.00\$ par équipe par année

Les lumières fermeront automatiquement à 22 h 30.

2. Tournoi adulte (3 jours)

	2023
Avec éclairage.	345.00 \$

À NOTER QUE LES TAXES SONT INCLUSES DANS LE PRIX DE CES BIENS ET DE CES SERVICES

ARTICLE 3 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

Diane Sirard,
Mairesse

Bernadette Ouellette,
Directrice générale et
Greffière-trésorière

Présentation du règlement : 8 mai 2023

Avis de motion : 8 mai 2023

Adopté lors de la séance ordinaire :

Résolution d'adoption :

Avis public :